



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



# Licence Professionnelle

## par apprentissage

### Réseaux Sans Fil et Sécurité



# L'apprentissage

## BÉNÉFICIAIRES



### Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

### Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

## RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 <sup>ère</sup> année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 <sup>ème</sup> année	39 %	51 %	61 %	
3 <sup>ème</sup> année	55 %	67 %	78 %	

### Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevrait lors de la dernière année du contrat précédent.

# Licence Professionnelle

## Réseaux sans fils et sécurité

Installation, maintenance, gestion et commercialisation de systèmes de télécommunications et de réseaux

**Alternance** : 19 sem. de cours / 33 sem. en entreprise

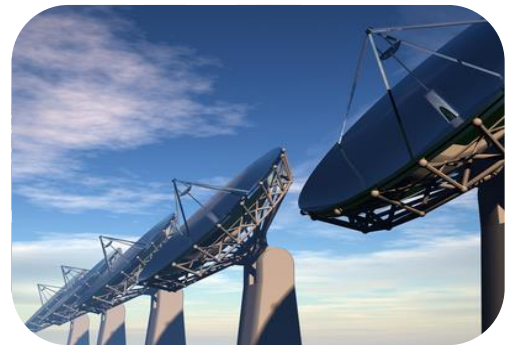


### MÉTIERS VISÉS

- Administrateur systèmes et réseaux,
- Responsable d'exploitation,
- Consultant,
- Architecte réseaux et architecte de systèmes de communication et d'information,
- Responsable maintenance pour les infrastructures de réseaux ou de télécommunications,
- Technico-commercial.

### UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Conception de réseau informatique (intranet ou extranet), de réseau téléphonie sans fil,
- Equipements d'interconnexion (routeurs, commutateurs, pare-feu),
- Risques et vulnérabilité des réseaux sans fil,
- Protocoles de sécurité.



### ADMISSION

- **L2** : Science pour l'ingénieur, Mathématique / Informatique,
- **DUT** : Réseaux et Télécommunications, Génie Electrique et Informatique Industrielle,
- **BTS** : Electrotechnique, Domotique, Systèmes électroniques, Services Informatiques aux Organisations.



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



IUT Nancy-Brabois  
Réseaux et Télécommunications

Contact pédagogique 03 72 74 53 37

Contact apprentissage 03 72 74 04 20

[candidat.rsfs@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:candidat.rsfs@cfa-univ-lorraine.fr)



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine  
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy  
03 72 74 04 20 – [contact@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:contact@cfa-univ-lorraine.fr)

